



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL
MACOTER
RECONFIGURATIONS MALIENNES
COHESIONS - TERRITOIRES - DEVELOPPEMENT



Campus de Kabala, Bâtiment de la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation, 2^e étage droite / www.lmi-macoter.net

Onzième rencontre des doctorants du LMI-MaCoTer

Date : 22 Juillet 2020

Heure : 9h30-12h14

Rapporteur : Nana Kimbiri

Modératrice : Mahesse Kole

Intitulé de la présentation

**"Le broutage" comme usage déviant d'Internet en Côte d'Ivoire :
Étude socio-anthropologique d'une communauté de brouteurs à
Abidjan**

Présenté par :

ADOU Ettien Stephane, doctorant en

UFR Information Communication et arts à l'université Félix Houphouët-Boigny de Côte
d'Ivoire

Introduction générale

Le *broutage*, une pratique d'arnaque très développée en Côte d'Ivoire a été au cœur des échanges entre les doctorants le mercredi 22 juillet 2020 dans la salle de réunion du LMI MaCoTer sise à Kabala. Comme à l'accoutumé, cette rencontre est le lieu pour les doctorants du LMI Macoter et d'autres doctorants en collaboration avec le LMI, de se rencontrer, d'échanger, et de mener des discussions intéressantes autour de l'objet d'étude du doctorant du jour. L'intérêt ici est de partager non seulement l'état d'avancement de ses travaux aux autres doctorants, mais aussi attendre de ces derniers les contributions et questionnements pertinents qui puissent améliorer voire réorienter les travaux du doctorant en question. Ainsi, pour la première fois de cette rencontre mensuelle, les doctorants du LMI ont eu l'honneur de recevoir en visioconférence leur collègue de la Côte d'Ivoire ADOU Ettien Stephane qui mène une étude socio-anthropologique sur une communauté de *brouteurs* à Abidjan.

Les personnes ayant répondues présentes à ladite rencontre sont les suivantes :

N°	Noms	Prénoms	Discipline	Niveau	E-mail
1	SOGODOGO	Amidou	Sociologie	Doctorant	sogohamid@yahoo.fr
2	DOUMBIA	Bougadari	Géographie	Docteur	manbouga1@yahoo.fr
3	MAIGA	Soumana A	Géographie	Doctorant	maigasoumanaa@gmail.com
4	KIMBIRI	Nana	Anthropologie	Doctorante	nanakimbiri@yahoo.com
5	YALCOUYE	Hama	Anthropologie	Doctorant	hmyalcouye@yahoo.fr
6	KOLE	Mahesse	SIC	Doctorante	Mahesse01@yahoo.fr
7	BERTHE	Soumaïla	Géographie	Doctorant	soumberthe@gmail.com
8	ADOU	Ettien Stephane	SIC	Doctorant	adou.seth@yahoo.fr
9	SOUMAHORO	Youssouf	Communication	Doctorant	soumhermos@yahoo.fr
10	TRAORE	Ibrahima	Droit public	Doctorant	Ibrahimatraoré90@gmail.com
11	OUATTARA	Mohamed Lamine	Science politique	Doctorant	Ouattaramohamed05@gmail.com
12	KONATE	Adama	Géographie	Doctorant	aakdem1@gmail.com

Plan de l'exposé

En se référant au document préalablement envoyé, la présentation d'Ettien Stephane s'est structurée ainsi : introduction, contexte de l'étude, constat, problématique, problème de recherche, hypothèse de travail, objectif de l'étude, positionnement épistémologique et théorique, population, matériels et méthode, perspectives et résultats attendus, références bibliographiques.

Contenu du document de présentation

Introduction

Cette réflexion s'inscrit dans le champ des Sciences de l'Information et de la communication (SIC). Elle questionne les usages et les appropriations sociales des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à l'aune du *broutage*, un « usage déviant » d'Internet en Côte d'Ivoire. Définissant la communication comme « la performance de la culture » (Winkin 2004), elle examine les logiques, les pratiques, les usages sociaux construits autour d'Internet par une catégorie d'utilisateurs étiquetée et condamnée par l'opinion dominante : les *brouteurs*.

Contexte de l'étude

Nonobstant les discours apologétiques sur la toute-puissance messianique des TIC, des craintes dues à l'apparition et au développement d'effets contre-intuitifs existent. Par exemple, il est une forme spécifique de cybercriminalité centrée sur les escroqueries via internet qui se développe en Côte d'Ivoire : le *broutage*. Cette nouvelle criminalité migrant vers Internet est un phénomène mondial qui, malgré la fracture numérique, n'épargne pas l'Afrique. Bien au contraire, la Côte d'Ivoire est présentée par les organisations et institutions internationales (ONU, OCDE, Ministère de l'intérieur français et belge) comme « la plaque tournante de la cybercriminalité », le lieu de prédilection à partir duquel de nombreux cybercriminels mettent en œuvre leurs escroqueries.

Cette forme d'arnaque aurait été introduite par des ressortissants Nigériens auprès de qui de jeunes Ivoiriens, d'abord interprètes de ces derniers, apprennent puis développent les modes opératoires. « L'arnaque à la nigérienne » serait devenue par la suite le *broutage*. Ainsi, au fil des années, de plus en plus de personnes, en majorité des jeunes se consacreront au *broutage* qui prit de l'ampleur jusqu'au point de devenir un phénomène social total. Préconstruit par les

médias ¹ et tributaire de « l'effet idéologique des médias » (Hall 2017), le *broutage* est mis en avant à la fois, par les organes de régulation des TIC, par les institutions de lutte contre la cybercriminalité, par des responsables politiques. Il apparaît comme la figure de proue de la cybercriminalité et tend dans l'imaginaire des Ivoiriens à la symboliser. Ainsi, les représentations médiatiques et institutionnelles se rejoignent et renforcent l'opinion dominante selon laquelle le *broutage* est un danger pour l'économie et l'image du pays, un fléau qui conduit les *brouteurs*, à des pratiques mystiques telles les sacrifices humains (Aman 2015).

Constat

Mais alors que des lois ont été votées et que des institutions spécialisées de lutte ont été créées², force est de constater une augmentation annuelle des plaintes, un élargissement des supports d'arnaques (le téléphone portable) ainsi qu'une diversification des modes opératoires³. Il appert que malgré la pénalisation, les condamnations politiques, médiatiques et sociales, des individus continuent à se consacrer au *broutage* qui, loin de disparaître, persiste, se transforme et tend même à progresser. Dans ce contexte social apparemment hostile, une question surgit : Pourquoi malgré ces condamnations, de plus en plus de personnes continuent à se consacrer au *broutage* ?

Problématique

Précisons que notre conception du terme « usage » englobe les pratiques, les comportements, les attitudes et les représentations d'un groupe de référence (les *brouteurs*) ayant des besoins, des valeurs, des intérêts ou des objectifs communs (Bachelet 2004). Le *broutage* s'inscrit dans le tissu social, dans les trajectoires personnelles, dans les pratiques sociales déjà formées (Jouët 2000) et renvoie au caractère actif de l'utilisateur qui « fabrique du sens » (De Certeau 1990 : 52). Étant donné que les usages adoptés dépendent des conditions sociales dans lesquelles ils émergent, il est important de prendre en compte les contraintes sociales pouvant influencer les interactions et la construction de la réalité du *brouteur*. Le *brouteur* en tant qu'acteur de la situation dispose néanmoins d'une marge de manœuvre lui

¹ Pour saisir comment le *broutage* est présenté et construit par les médias, un corpus hétérogène de documentaires, reportages, séries télévisées, long métrage, télé gag, d'articles de presse et des journaux télévisés a été analysée.

²La Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) et le Laboratoire de Criminalistique Numérique (LCN) sont des organes spécialisés avec lesquels la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) et l'Autorité de Régulation des Télécommunications en Côte d'Ivoire (ARTCI) organisent la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire. / *Loi n°2013-45, Op.cit.*, 2013

³ Les rapports 2012, 2013 et 2014 de la PLCC révèlent une évolution du nombre des plaintes, des arrestations et une diversification des types d'infractions. <http://www.cybercrime.interieur.gouv.ci>

permettant d'élaborer des tactiques et des stratégies destinées à maîtriser l'espace social dans lequel il est inséré (Berthelot 1998 :80). Comprendre le *broutage* amène à étudier la culture des *brouteurs*, c'est-à-dire « les normes, les rites, les rituels, la symbolique sociale, l'imaginaire collectif, les valeurs et les représentations sociales » (Lohisse 1998 : 16-17) que ceux-ci partagent.

Par ailleurs, pour la *doxa*, les *brouteurs* n'utilisent pas Internet comme un outil de communication, mais plutôt comme un support d'escroquerie. Il y a non seulement transgression de l'usage originel prescrit d'Internet, mais aussi transgression des normes juridiques et sociales effectives en Côte d'Ivoire : on parle alors d'« usage déviant » d'Internet (Bahi 2014 :238). Dès l'instant où la société étiquette un individu comme étant un *brouteur*, son usage déviant d'Internet est présumé et il est immédiatement considéré comme un déviant (*Outsiders*). L'étiquetage est donc le point de départ de la déviance (Becker 1985). Pour nous, ce sont les individus qui font vivre le *broutage* et leur milieu constitue une instance de reproduction des schèmes d'action de cet usage déviant. Il apparaît que la compréhension du *broutage* se structure autour des représentations et les imaginaires des *brouteurs* eux-mêmes. Pour nous, les *brouteurs* sont, *nolens volens*, les mieux placés pour parler de leur usage particulier d'Internet.

Problème de recherche

Dès lors, des questions demeurent : Qui sont ces *brouteurs* ? Pourquoi, se consacrent-ils au *broutage* malgré les condamnations sociales et juridiques ? Que représente le *broutage* et quel regard portent-ils sur leur propre usage d'Internet ? Quelles gratifications en tirent-ils ? Quelle est l'inscription sociale du *broutage* pour les *brouteurs* ?

Hypothèse de travail

Comprendre pourquoi et comment le *broutage* se survit passe nécessairement par "un corps à corps" avec les *brouteurs*. Ainsi, questionner leurs pratiques effectives, leurs représentations et leurs imaginaires permettra de saisir l'inscription sociale du *broutage* et partant, les raisons de sa résistance. Cette étude, postule donc que la survivance du *broutage*, « un usage déviant d'Internet », réside dans le fait qu'il fonde un style de vie, qu'il participe à la construction et à la consolidation d'une sous-culture (Hebdige 2008).

Objectif de l'étude

Cette réflexion qui s'inscrit dans la problématique des usages et appropriations sociales d'Internet veut comprendre les raisons et le sens que les *brouteurs* eux-mêmes attribuent à leur pratique. Il s'agit de découvrir, sans les juger ou les condamner, les raisons, les arguments que les *brouteurs* avancent.

Positionnement épistémologique et théorique

Notre étude sur le *broutage* mobilise l'interactionnisme symbolique, une théorie compréhensive qui met en exergue l'importance des interactions sociales dans la construction de l'identité du *brouteur*. Fondamentalement anthropocentrée (focalisée sur l'homme), elle révèle que l'individu réagit selon des logiques qui échappent parfois aux contraintes sociales. C'est pourquoi cette étude privilégie « les significations spontanément élaborées par les acteurs aux cours de ces interactions. » (Berthelot 1999 : 290). Elle s'inspire des sociologies d'Howard Becker à qui nous avons emprunté l'appareillage méthodologique et conceptuel (étiquetage, culture, sous culture déviante, carrière) ainsi que celle d'Erving Goffman pour le cadrage de la situation (Que se passe-t-il ?). Elle recourt également au concept de sous culture proposé par Dick Hebdige.

Par ailleurs, notre étude adopte la démarche de l'anthropologie de la communication. De ce fait, elle s'inscrit dans une perspective compréhensive, qualitative et inductive (Winkin 2004 84). En effet, l'anthropologie de la communication considère que les interactions humaines construisent en permanence les processus sociaux. De ce fait, les données (les pratiques, les comportements ou les raisons) qui émergent d'un terrain ne peuvent être préjugées et ne doivent être limitées à la validation d'hypothèses préexistantes. Il faut donc être sensible au terrain et surtout à l'émique, c'est-à-dire à ce qui provient du discours des acteurs étudiés.

Population, matériels et méthode

Notre travail s'appuie sur une enquête ethnographique (plus de 8 mois). Cette option méthodologique permet non seulement l'établissement de relations de confiance avec des informateurs et les *brouteurs*, mais aussi facilite l'imprégnation sur le terrain. Dans la pratique, elle donne directement la parole aux *brouteurs* (entretiens compréhensifs), décrit et observe de près (observation participante *in situ*) leurs expériences pour comprendre les raisons qui les poussent à pratiquer le *broutage*. L'étude s'est déroulée dans un cybercafé, le lieu de prédilection à partir duquel les *brouteurs* opèrent. Ainsi, notre terrain est non seulement l'espace physique à partir duquel la réalité du *broutage* a été saisie empiriquement, mais aussi les personnes qui le fréquentent. Les *brouteurs* de *Cyber Café Pro* constituent le milieu

d'interconnaissance de notre enquête ethnographique sur le *broutage* (Beaud et Weber 2010). Au niveau des sujets à aborder, nous optons pour une démarche flexible à l'épreuve du terrain, d'une pratique pénalisée. Il s'agit de garder l'esprit ouvert, de préciser et affiner progressivement les lignes de forces de notre étude. Les entretiens et les observations ne sont donc pas limités dans l'espace du seul cybercafé ou exclusivement selon le guide d'entretien.

Perspectives et résultats attendus

Ce travail emprunte une démarche d'anthropologie de la communication. Il s'appuie sur l'ethnographie d'un cybercafé d'Abobo (Abidjan) et s'inscrit dans une perspective descriptive et analytique. Afin de décrire le cadre de l'expérience du *broutage*, notre attention se focalise d'abord sur l'espace, les interactions entre les acteurs ainsi que sur les pratiques ritualisées qui se développent au sein du cybercafé. Ensuite, nous faisons l'examen des raisons que les *brouteurs* avancent pour justifier leur pratique. Il s'agit là de savoir si le *broutage* peut être considéré comme une déviance subie ou choisie par les acteurs eux-mêmes. Enfin, il s'agit d'identifier et d'analyser l'ensemble des éléments constitutifs du style de vie des *brouteurs*. Un insert effectué sur le style, la carrière, *les arts de faire*, l'ethos permettra de caractériser une sous-culture déviante des *brouteurs*.

Discussions interactives

Après la brillante présentation que le doctorant nous a faite, la modératrice ouvre la discussion à ceux et celles qui souhaitent poser des questions, faire des suggestions et mêmes des critiques s'il y a lieu.

Youssef Soumahoro de la côte d'ivoire est le premier à prendre la parole en posant la question de savoir s'il est possible d'établir un lien entre la pratique du *broutage* et les autres pratiques d'arnaque comme les *filomanes*. Il voulait aussi savoir si le *broutage* n'existe que sur internet.

Pour Stephane, il y a une différence au niveau de l'outil internet qui est utilisé par les *brouteurs* et qui n'est pas forcément utilisé par les autres arnaqueurs ; il y a aussi une différence par rapport à l'origine du *broutage* en côte d'ivoire. Hormis ces deux points, le *broutage* reste aussi une forme d'escroquerie. Stephane estime également qu'en dehors de l'internet, les *brouteurs* ont diversifié leurs modes opératoires surtout à travers la téléphonie mobile : « *il y a une multiplication des techniques, ils sont tout le temps en train d'innover* » a-t-il souligné.

Toujours au niveau de la côte d'ivoire, Mahesse Kole a posé la question suivante : Est-ce qu'il y a des personnes qui se sont converties après avoir été *brouteurs* ?

C'est des conversions de façade, car ils continuent toujours à faire le *broutage* même s'ils font une autre activité génératrice de revenus, a répondu Stéphane.

Après les réponses apportées aux questions des doctorants de la côte d'ivoire, la modératrice donne la parole aux doctorants du Mali pour leurs réactions. Vu l'intérêt particulier que les doctorants du LMI ont accordé à la présentation, plusieurs questions ont été formulées par tout un chacun. Mais le temps imparti et le niveau de la connexion ont fait que chacun était obligé de faire violence sur lui-même afin de réduire ses questions.

Néanmoins, Soumaïla Berthé n'a pas manqué de formuler trois questions qui sont les suivantes :

- Arrive-t-il qu'il y a violence entre les *brouteurs* ?
- Quelle est la cartographie des communautés de *brouteurs* en Côte d'ivoire ?
- Est-ce qu'il existe un réseau transnational de *brouteurs* ?

Pour répondre à la première question de Berthé, Stéphane estime que lorsqu'un *brouteur* vole les coordonnées de la cible d'un autre *brouteur*, cela peut provoquer des bagarres en eux. Aussi, si le partage de l'argent d'une arnaque ne se fait pas convenablement, la violence peut aller au-delà de simple bagarre jusqu'à amputer les deux bras de la personne qui n'a pas voulu partager comme il le faut.

Par rapport aux deux dernières questions de Berthé, il estime que les *brouteurs* ne sont pas concentrés sur un seul espace délimité sur le territoire ivoirien car ils se sont élargis un peu partout dans le pays. Il y a effectivement un réseau entre les *brouteurs* de la Côte d'ivoire, du Maghreb et même de la France. Concernant ce passage sur le réseautage entre les *brouteurs*, Soumana Maïga ne manqua pas de demander s'il existe une hiérarchisation au sein de ce réseau. Stéphane de répondre qu'il existe bel et bien une hiérarchisation au sein du réseau. Au niveau de l'apprentissage dit-il, il existe un « Kôro » (un grand frère) qui apprend à ses petits comment *brouter*. Aussi, ces nouveaux initiés peuvent toujours compter sur les conseils du « Kôro » jusqu'à ce qu'ils réussissent leur première arnaque.

Donc le Kôro est considéré en ce sens comme le grand frère hiérarchique, qui a duré dans la communauté et qui a beaucoup plus d'expérience en matière d'arnaque par rapport à ceux qui viennent tout juste d'être initié.

Si, au troisième paragraphe de son intervention Stéphane estime que : « Cette forme d'arnaque[le *broutage*] aurait été introduite par des ressortissants Nigériens auprès de qui de jeunes Ivoiriens, d'abord interprètes de ces derniers, apprirent puis développèrent les modes opératoires. « L'arnaque à la nigérienne » serait devenue par la suite le *broutage*. » Cela amène Soumana M a posé la question de savoir l'étymologie même du terme *broutage*. Sur ce passage, Stéphane estime qu'il n'y a pas d'origine sûre par rapport à la terminologie, mais pour certain, le mot *brouteur* signifie, une personne qui ne veut pas se fatiguer pour gagner de l'argent.

Du côté de Toulouse, Ibrahim Traoré, après une brève contribution sur les nombreuses arnaques des européens par les *brouteurs* et qui ont beaucoup joué sur la réputation de certains hauts responsables en Europe, en profite pour poser des questions sur la spécialisation dans le domaine du *broutage*, l'implication des filles dans le réseau et l'intérêt particulier que porte le gouvernement ivoirien dans la lutte contre le *broutage* étant donné qu'il y a d'autres formes d'arnaque en Côte d'Ivoire. Par rapport à ce dernier point, Stéphane appuie la précédente contribution d'Ibrahim en affirmant qu'en effet, c'est parce que les victimes des *brouteurs* sont pratiquement des européens que certains Etats européens exercent une pression sur le gouvernement ivoirien à poursuivre voire condamner les cas d'arnaque les plus graves. Tout de même, les *brouteurs* sont fiers quand ils parviennent à arnaquer un blanc, car selon eux, les blancs nous ont assez volés, donc c'est à notre tour. C'est ainsi qu'ils se vantent parfois en proférant cette phrase : « les blancs sont forts, mais les *brouteurs* ne sont pas petits ».

Par rapport à l'implication des filles dans le réseau et de l'existence d'une spécialisation dans le domaine du *broutage*, l'intervenant explique qu'il existe bel et bien une spécialisation dans le domaine. Il existe des *brouteurs* qui se font passer pour des chefs d'entreprises et c'est lorsqu'une personne intéressée par leur activité entre en contact avec eux qu'ils en profitent pour faire leur arnaque. Il y a d'autres également qui se spécialisent dans le domaine militaire et cherchent toutes les informations nécessaires pour la cause. Lors du recrutement dans l'armée, ils font des publicités sur les réseaux sociaux afin d'attirer l'attention de ceux qui sont intéressés par l'armée et en profitent pour les extorquer de l'argent.

Quant à l'implication des filles, le doctorant estime qu'elles sont impliquées parfois quand le *brouteur* a besoin d'envoyer la photo ou la vidéo d'une très jolie fille à sa cible. Ces filles sont souvent leurs petites amies ou encore des photos fictives de belles filles qu'ils prennent sur les réseaux sociaux dans le but d'impressionner leur victime et leur soutirer de l'argent.

Les interventions se poursuivent avec trois questions posées par Nana Kimbiri :

- Pensez-vous réellement que les lois qui ont été votées pour lutter contre la pratique sont appliquées à la lettre ?
- Est-ce que les habitants du milieu social dans lequel ces *brouteurs* évoluent ne contribuent-ils pas l'émergence de la pratique dans la mesure où ils ne les dénoncent pas ?
- Quel est l'intérêt pour les *brouteurs* d'associer les pratiques mystiques à leur arnaque ?

En réponse à la première question de Nana, Stephane estime que les *brouteurs* ont fait leur apparition dans les années 2000, et les lois ont commencé à s'appliquer entre 2012-2013. Donc l'application tardive des lois a fait que les *brouteurs* ont eu le temps de gagner du terrain au sein du pays, ce qui rend difficile le contrôle de la pratique. Aussi, la corruption et l'interaction économique existante entre les *brouteurs* et les forces de l'ordre qui n'hésitent pas à fermer les yeux sur leurs délits ont beaucoup contribué à l'émergence du phénomène, ce qui remet en cause l'application effective des lois.

Comme élément de réponse à la deuxième question, Stephane estime que les parents savent dans la plupart du temps que leur fils est un *brouteur*, mais ils ne disent rien parce que ce dernier investit beaucoup dans la famille. L'environnement social contribue aussi à la persistance du phénomène car tout le voisinage voit le *brouteur*, comme un jeune qui a réussi et qui fait honneur à sa famille.

Par rapport à la toute dernière question de Nana, Stephane affirme que les *brouteurs* utilisent les pratiques mystiques via les marabouts pour « attacher » l'esprit de leurs cibles, afin que ces derniers ne puissent pas dire non.

Questions d'ordre méthodologiques

Dans son exposé, le doctorant avait précisé que cette étude est purement qualitative car il a choisi un seul cyber café proche de chez lui pour passer plus de temps avec les *brouteurs*, s'intégrer dans leur communauté, gagner leur confiance, mener des entretiens sous forme de conversation avec ces derniers, décrire de façon minutieuse l'espace du cyber (de la gérante aux clients ordinaires et les *brouteurs*). Tout de même, ce choix porté sur un cyber parmi tant d'autres a attiré l'attention du Géographe Adama Konaté qui voulait savoir si la pratique se fait au niveau de tous les cybercafés et si l'intervenant avait une idée sur l'échantillonnage des cybercafés.

« Ce n'est pas la représentativité qui est recherché dans le présent travail, mais plutôt la typicité. C'est une enquête qualitative, donc un choix méthodologique qui n'est pas généralisé ». Ces propos résument la réaction de Stephane sur ce passage, comme pour dire

qu'en anthropologie la méthode qualitative est privilégiée par rapport à la méthode quantitative ; car l'anthropologue par l'immersion qu'il fait sur le terrain, la description du milieu d'étude ainsi que les nombreux entretiens recueillis auprès des populations a étudiées, font que la recherche de la représentativité dans son étude devient difficile voire utopique. Ce qui ne rend pas pourtant les résultats de ses recherches moins pertinentes ou crédibles, bien au contraire.

Si les arguments ne manquent pas à Stephane pour répondre aux préoccupations des uns et des autres, les questions ne manquent pas non plus du côté de l'assistance.

Hama Yalcouyé en profite pour poser trois questions :

- Est-ce qu'il y a une préférence dans l'utilisation des téléphones portables au détriment des cybercafés par les *brouteurs* ?
- A quelle catégorie sociale appartiennent les *brouteurs* ?
- Est-ce qu'on peut établir un lien direct entre Douk-saga et le *broutage* ?

Réaction de Stephane sur les questions de Hama

Pour l'intervenant, malgré l'avènement des téléphones portables, les cyber-café existent toujours, on peut même dire grâce aux *brouteurs* parce qu'ils en sont les grands utilisateurs.

Au regard de cette affirmation, Hamidou Sogodogo, en guise d'une contribution pense que cet attachement au cybercafé peut être dû au coût abordable des heures de connexion dans les cybercafés, mais aussi, par le fait qu'en cas de problème, il est facile de traquer un *brouteur* à travers son téléphone que sur l'ordinaire d'un cybercafé.

En réponse à la question sur la catégorie sociale, Stephane estime que ce sont les jeunes de 12 à 25 ans, pas de hiérarchisation ethnique. Ces derniers considèrent le *broutage* comme leur profession. Ils disent qu'ils ne sont pas des chômeurs, mais plutôt des gens qui vont au « Bârâ » (au travail). Par rapport à la dernière question de Hama, il estime qu'il n'y a pas de lien direct entre Douk-saga et le *broutage*. C'est le système coupé-décalé même qui demande à faire montrer aux gens toute sa richesse. C'est ce que font aussi les *brouteurs* qui ont réussi à avoir beaucoup de biens grâce au *broutage*. Ces derniers sont communément appelé « les seigneurs des brouteurs ».

Enfin, la toute dernière question qui a mis fin à ce séminaire doctorale fut posée par Mohamed Lamine qui voulait savoir s'il y a une motivation psycho-sociale qui pousse ces jeunes à être *brouteurs* ?

Stephane de répondre qu'en effet, certains d'entre eux affirment que ce sont les difficultés de la vie sociale qui leur pousse à être *brouteur*. D'autres par contre, attirés par le mode de vie des

brouteurs décident d'intégrer la communauté car ils voient dans le *broutage* un assemblé de pratique qui les intéresse.

Conclusion

En somme, nous pouvons affirmer que ce séminaire a permis à tout un chacun de comprendre que le *broutage* est une pratique d'arnaque très développée en Côte d'Ivoire. « *On a même l'impression que c'est devenu un patrimoine culturel du pays* » dixit Stéphane.

Pour ce qui est de la prochaine rencontre, ni la date, ni l'intervenant n'ont été définis pour le moment.

Suite aux interférences à la connexion de la modératrice qui n'a pas pu suivre le reste du séminaire, les autres doctorants ont levé la séance tout en félicitant et remerciant Étienne Stéphane pour la qualité de son exposé et la pertinence de ses arguments.

Références bibliographiques

- Adou, Ettien Stephane et Kolé, Mahesse Stéphanie, (2020), « "Je suis au bara" ou l'usage déviant d'internet chez les *brouteurs* d'Abidjan », in *Technologies numériques et sociétés Africaines*, Vol 1, ISTE éditions
- Aman, Vladimir, (2015), « Enjeux socio-économique de la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire », *Rapport d'étude de la PLCC*. URL : [http// : www.cybercrime.interieur.gouv.ci](http://www.cybercrime.interieur.gouv.ci)
- Bachelet, Catherine, (2004), « Usages des TIC dans les organisations, une notion à revisiter ? (Perspective critique), » Actes du 9^{ème} colloque de l'AIM, Évry
- Bahi, Aghi, (2004 a), « Approche sémio-contextuelle des communications dans les forums populaires d'Abidjan », *Revue Ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie, Kasa Bya Kasa*, n 5, 27p.
- Bahi, Aghi, (2004 b) « Usages d'internet et logique d'adaptation sociale des jeunes. Une étude dans des « cybercafés » abidjanais », in *Bulletin du CODESRIA*, n 1 et 2, p. 71.
- Bahi, Aghi, (2014) *Anthropo-logiques de la Communication*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches (Sciences de l'Information et de la Communication), CNU 71^{ème} Section, 267 p.
- Bogui, Jean-Jacques, (2010), « La cybercriminalité, menace pour le développement. Les escroqueries sur internet en Côte d'Ivoire », In *Afrique contemporaine 2010/2 (n°234)*, De Boeck Supérieur, pp.155-170.
- Beaud, Stéphane et Weber, Florence, (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- Becker, Howard, (1985), *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Bertholot, Jean. (1998), *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*, Paris, PUF.
- Certeau, Michel De (1990), *l'invention du quotidien 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Chambat, Pierre, (1994) « Usages des TIC : évolution des problématiques », In *Technologies, de l'information et société*, vol. 6, n° 3, pp. 249-270.
- Délas, Jean-Pierre et Milly, Bruno, (2005), *Histoires des pensées sociologiques*, Paris, Armand Colin.
- Goffman, Erving. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne II*, Paris, Minuit.
- Gueu, Denis, (2013), « La cybercriminalité à Abidjan, un phénomène de mode ou une nouvelle guerre contre les finances en Côte d'Ivoire », In *European Scientific Journal*, édition, vol.9.
- Hall, Stuart, (2017), *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par Maxime Cervulle, trad.fr. C. Jacquet, Paris, Éditions Amsterdam, 568 p.

- Hebdige, Dick. (2008), *le sens du style*, Paris, Zone, (traduit de l'Anglais par Marc de Saint Upery)
- Jouët, Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages » In : *Réseaux*, volume 18 n 100.p.487-52.
- Koenig, Boris, (2014), « Les économies occultes du « *broutage* » des jeunes Abidjanais : une dialectique culturelle du changement générationnel », *Autrepart* 2014/3 (N° 71), pp. 195-215.
- Lohisse, Jean. (1998), *Les systèmes de communication : Approche socio-anthropologique*, Paris, Armand Colin.
- LOI n 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité, journal officiel de la République de Côte d'Ivoire, 2013.
- N'Guessan, Anon. (2014), « La pratique de la cybercriminalité en milieux scolaire et universitaire de Côte d'Ivoire. Cas des élèves et étudiants du district d'Abidjan », In *European Scientific Journal*, édition, vol.10,
- Nizet, Jean et Rigaux, Nathalie, (2005), *La sociologie d'Erving Goffman*, Paris, La Découverte.
- Olivier De Sardan, Jean-Pierre (2008), *la rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* Louvain-la-Neuve, Academia –Bruylant.
- Quivy, Raymond et Campenhoudt, Luc Van, (2006), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod 3e Ed.
- Tano-Bian Anmonka, Jeanine.-Armelle. (2015), *La répression de la cybercriminalité dans les États de l'Union européenne et de l'Afrique de l'Ouest*. Thèse de Droit, Université René Descartes- Paris V.
- Tasso-Boni, Florent, (2014), « La cybercriminalité au Bénin : une étude sociologique à partir des usages intelligents des technologies de l'information et de la communication » In *Les Enjeux de l'information et de la communication* n° 15/2B, pp 35-42.
- Winkin, Yves, (2004) « *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain* », Paris, Bruxelles, De Boeck Université.